

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Montbéliard
4 place Saint-Martin
hôtel de ville

peinture monumentale : allégorie du Pays de Montbéliard

Références du dossier

Numéro de dossier : IM25000213
Date de l'enquête initiale : 1987
Date(s) de rédaction : 1987
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : peinture monumentale
Titres : Allégorie du Pays de Montbéliard

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : Grand escalier

Historique

Fresque réalisée au début de l'année 1939 à Montbéliard par le peintre Jules Emile Zingg
Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1939
Auteur(s) de l'oeuvre : Jules-Emile Zingg (peintre)
Lieu d'exécution : Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Montbéliard

Description

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : surface, rectangulaire horizontal ; non encadré

Matériaux : plâtre (support) : fresque

Mesures :

h = 335 ; la = 740

Représentations :

scène ; Montbéliard, fête champêtre, danse, chant, violon, lyre, déguisement, attroupement ; allégorie
fond de paysage ; Montbéliard ; ville

sujet : allégorie des activités du pays de Montbéliard

Inscriptions & marques : signature (peint)

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM25000213/index.htm>

Illustrations



Vue d'ensemble.

Phot. Jérôme Mongreville

IVR43_19872500353XA

Dossiers liés

Édifice : hôtel de ville (IA00048687) Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Montbéliard, 4 place Saint-Martin

Auteur(s) du dossier : Bernard Ducouret

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.

IVR43_19872500353XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 1987

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation